



Municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay

Jeudi, le 16 octobre 2014

CUPW-STTP
377, rue Bank Street,
Ottawa (Ontario)
K2P 1Y3

Transmission de la résolution 2014-10-150

Madame,
Monsieur,

Voici par la présente la résolution no°2014-10-150 concernant une demande d'appui – Sauvons Postes Canada.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Karine Ouellet
Directrice générale / secrétaire-trésorière

C.C. Fédération Canadienne des municipalités
Ministre responsable de Postes Canada

439, rue principale Saint-Eugène-d'Argentenay (Québec) G0W 1B0
Téléphone : (418) 276-1787 Télécopieur : (418) 276-9356 Courriel : argentenay@derytele.com

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY**

Session extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay tenue le 03 octobre 2014 au bureau municipal :

Laquelle étaient présent le maire, M. Michel Villeneuve, et les conseiller(ère)s suivant(e)s :

M. Bruno Bussières
Mme Lucie Guimond
M. Gilles Dufour
M. Marc-Henri Perron
M. Gratien Gagnon

Absent: M. Éric Lamontagne

Assiste également à cette session régulière madame Karine Ouellet, Directrice générale / secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION 2014-10-150

SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE :

**IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC-HENRI PERRON
APPUYÉ PAR M. GRATIEN GAGNON
ET RÉSOLU UNANIMENT :**

QUE la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façon d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

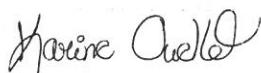
QUE la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements au service postal public.

ADOPTÉE EN DATE DU 03 OCTOBRE 2014.

(SIGNÉ) MICHEL VILLENEUVE, MAIRE

(SIGNÉ) KARINE OUELLET, DIRECTRICE GÉNÉRALE/SECRÉTAIRE

COPIE AUTHENTIQUE
À ST-EUGÈNE-
D'ARGENTENAY
CE 06 OCTOBRE 2014


KARINE OUELLET
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE